



# Ni naïfs, ni suspicieux, nous jugerons les actes et ajusterons nos réactions en conséquence

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

**L**a concertation avec le gouvernement se poursuit avec la ministre du Travail, après le président de la République et le Premier ministre.

Elle va continuer tout l'été, d'abord avec les thèmes devant faire l'objet du projet de loi d'habilitation des ordonnances, puis sur le contenu même des ordonnances, qui devrait être ratifié par le Parlement fin septembre après un Conseil des ministres vers le 20 septembre.

Nous avons rappelé notre attachement viscéral à la liberté de négociation à tous les niveaux, en insistant sur celui de la branche et des conventions collectives nationales. Nous avons plaidé pour qu'au-delà des six thèmes de négociation obligatoire au niveau des branches il en soit rajouté. Nous avons également rappelé notre revendication de liberté de désignation du délégué syndical, conformément à notre plainte devant le Bureau international du travail. S'agissant des institutions représentatives du personnel, nous avons notamment plaidé pour que le CHSCT conserve sa personnalité morale et qu'on renforce ses moyens de fonctionnement, y compris en

heures de délégation en cas de délégation unique du personnel.

Sur les indemnités prud'homales, nous avons demandé la possibilité pour le juge de pouvoir dépasser de manière motivée le plafond qui, par ailleurs, doit être le plus élevé possible.

Nous avons également rappelé nos positions sur le référendum.

Enfin, nous avons, entre autres, abordé le droit syndical et son exercice, le relèvement des indemnités légales en cas de licenciement et des dispositions sur l'égalité professionnelle.

Nos interlocuteurs ont pris note et la concertation va se poursuivre.

On peut constater que la concertation, contrairement à celle sur la loi Travail, est réelle. Reste à savoir si nous serons entendus !

Comme je l'ai déjà indiqué, nous ne sommes ni naïfs, ni suspicieux, nous jugerons les actes et ajusterons nos réactions en conséquence.

Une « feuille de route » devrait nous être adressée en début de semaine. Nous réagirons en fonction de nos positions et revendications. ▀

**JEAN-CLAUDE MAILLY,**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
@jcmailly sur Twitter